

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Marie DURET

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons en faveur du CARÉ, leurs envois de fleurs ou leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Villette, février 2012.